

AD 2 AERODROME**DAOR AD 2.1 INDICATEUR D'EMPLACEMENT ET NOM DE L'AERODROME**

DAOR– BECHAR/Boudghene Ben Ali Lotfi

DAOR AD 2.2 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'AERODROME

1	Coordonnées du point de référence et emplacement de l'aérodrome	31 39 02.05N 002 15 11.35W TWR
2	Direction et distance de (Ville)	5 Km Nord Ouest de la ville.
3	Altitude/Température de référence	810 M/ 35° C
4	Déclinaison magnétique/Variation annuelle	2° W (2005)
5	Administration, adresse, Téléphone, télécopieur, télex, SFA de l'aérodrome	Direction de la Sécurité Aéronautique BP 69 -BECHAR DSA : Tél/Fax : (049)221909 –TWR/ARO :(049)221910 –BRT :(049)221964 DAORYDYD
6	Types de trafic autorisés (IFR/VFR)	IFR/VFR
7	Observations	Aérodrome mixte.

DAOR AD 2.3 HEURES DE FONCTIONNEMENT

1	Administration de l'aérodrome	0700/1500 (SUN/THU)
2	Douane et contrôle des personnes	En fonction des vols
3	Santé et services sanitaires	En fonction des vols
4	Bureau de piste AIS	H24
5	Bureau de piste ATS (ARO)	H24
6	Bureau de piste MET	H 24
7	Services de la circulation aérienne	H24
8	Avitaillement en carburant	H 24
9	Services d'escale	En fonction des vols régulier compagnie Air Algérie
10	Sûreté	H 24
11	Dégivrage	Néant
12	Observations	Néant

DAOR AD 2.4 SERVICES D'ESCALE ET ASSISTANCE

1	Services de manutention du fret	Disponible
2	Types de carburant et de lubrifiant	JET A1
3	Services et capacité d'avitaillement en carburant	Avitaillement en carburant par un système hydrant.
4	Services de dégivrage	Néant
5	Hangars utilisables pour les aéronefs de passage	Néant
6	Services de réparation utilisables pour les aéronefs de passage	Néant
7	Observations	Néant

DAOR AD 2.5 SERVICES AUX PASSAGERS

1	<i>Hôtels</i>	En ville
2	<i>Restaurants</i>	En ville
3	<i>Moyens de transport</i>	Taxi
4	<i>Services médicaux</i>	En ville
5	<i>Services bancaires et postaux</i>	En ville
6	<i>Services d'information touristique</i>	En ville
7	<i>Observations</i>	Néant

DAOR AD 2.6 SERVICES DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

1	<i>Catégorie de l'aérodrome pour la lutte contre l'incendie</i>	CAT 7
2	<i>Equipement de sauvetage</i>	Oui, CAT 7
3	<i>Moyens d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés</i>	Néant
4	<i>Observations</i>	Néant

DAOR AD 2.7 DISPONIBILITE SAISONNIERE-DENEIGEMENT

1	<i>Types d'équipement</i>	Non disponible
2	<i>Priorité de déneigement</i>	Néant
3	<i>Observations</i>	Néant

DAOR AD 2.8 AIRES DE TRAFIC, VOIES DE CIRCULATION ET EMBLEMES DE VERIFICATION

1	<i>Surface et résistance de l'aire de trafic</i>	Type de surface : Béton bitumineux Résistance : PCN 57 F/B/W/T			
		TWY	Largeur	Type de surface	Résistance
2	<i>Largeur, surface et résistance des voies de circulation</i>	A, B, C, D, E, F G, H, I, J, K, L, M, N	25 M	Béton bitumineux	45 T/SIWL
3	<i>Position et altitude des emplacements de vérification des altimètres</i>	<i>Position :</i> <i>Altitude :</i>			
4	<i>Emplacements des points de vérification VOR et INS</i>	<i>VOR :</i> Parking <i>INS :</i>			
5	<i>Observations</i>	Néant.			

DAOR AD 2.9 SYSTEME DE GUIDAGE ET DE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS A LA SURFACE ET BALISAGE

1	Panneaux d'identification des postes de stationnement d'aéronef	Néant
	Lignes de guidage TWY	Oui
	système de guidage visuel aux postes de stationnement des aéronefs.	Oui
2	Balisage des RWY et TWY	Feux de seuil de piste, Feux d'extrémité RWY, Feux de Bord RWY Feux de bord TWY, Feux SWY
	Marquage des RWY et TWY	Marque THR, Distances constantes, Point d'attente, Marque d'axe RWY, Marque de bord RWY, Marque de bord TWY, Marque d'axe TWY.
3	Barres d'arrêt	Néant
4	Observations	Néant

DAORAD 2.10 OBSTACLES D'AERODROME

Aires d'approche et de décollage				
1				
PISTE ou Aire concernée	Type d'obstacles Hauteur Marquage et balisage lumineux			Coordonnées
	Type d'obstacle	Hauteur	Marquage et balisage lumineux	
a	b			c
RWY 36	Antenne VOR/DME	ALT : 821 M	Balisé de jour et nuit	314104.53N 0021540.59W
RWY 06	Antenne NDB	ALT: 830 M	Balisé de nuit	314000N0021430W
RWY 06	Mirador préfabriqué	ALT:821 M	Balisé de jour	31 37 56 N 002 17 39 W
RWY 18	Mat Antenne	ALT : 856 M	Balisé de nuit	313647N 0021446W
RWY 18	Antenne	ALT: 856 M	Non balisée	313704.8N 0021331.8W

Aires de manœuvres à vue et aérodrome				Observations
2				3
Type d'obstacles Hauteur Marquage et balisage lumineux				Coordonnées
Type d'obstacle	Hauteur	Marque et balisage lumineux		
a			b	
Pylône PRKG P1	ALT : 833 M	Balisé de jour	313901N 0021511W	Néant
Pylône PRKG P2	ALT : 833 M	Balisé de jour	-	
Pylône PRKG P3	ALT : 833 M	Balisé de jour	-	
Pylône PRKG P4	ALT : 833 M	Balisé de jour	313906N 0021511W	
Antenne VHF	ALT : 835 M	Balisé de nuit	313856N 0021458W	
Antenne HF	ALT : 833 M	Balisé de nuit	313837N 0021405W	
Antenne TDA	100 M	Balisé de jour et nuit	313705N 0021330W	
Château d'eau	ALT : 816 M	Non balisé	313901N 0021504W	
Antenne METEO	ALT : 822M	Balisé de jour et nuit	313904N 0021533W	
Antenne GP	14 M ALT : 817 M	Balisé de jour et nuit	313922N 0021536W	
TWR	ALT : 833 M	Balisé de jour et nuit	313902.05N 0021511.35W	
Antenne	ALT : 1167M	Balisé de jour et nuit	313500N 0022000W	
Antenne	50 M ALT : 861M	Balisé de jour	313857.04N 0021413.04 W	
Antenne	10 M ALT : 820 M	Balisé de jour	313854N 0021523W	
Antenne	276M ALT : 1087 M	Balisé de jour et nuit	313349.67N 0022019.61W	
Antenne	60M ALT : 870 M	Non Balisé	31 38 57 N 002 12 24 W	

DAOR AD 2.11 RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES FOURNIS

1	Centre météorologique associé à l'aérodrome	Centre météorologique régional BECHAR
2	Heures de service Centre météorologique responsable en dehors de ces heures	H 24 Centre météorologique régional BECHAR
3	Centre responsable de la préparation des TAF et périodes de validité des prévisions	H 24 Centre météorologique régional BECHAR
4	Types de prévisions d'atterrissage disponibles et intervalle de publication	METAR 60 minutes
5	Exposés verbaux / Consultations assurés	TWR
6	Documentation de vol et langue (s) utilisée(s) dans cette documentation	Fr, En
-7	Cartes et autres renseignements disponibles pour les exposés verbaux ou la consultation	
8	Equipement complémentaire de renseignement	Radar au niveau de la station météorologique
9	Organes ATS auxquels sont fournis les renseignements	TWR
10	Renseignements supplémentaires (limitation du service, etc.)	

DAOR AD 2.12 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES PISTES

Numéro De piste	Relèvements		Dimension des RWY (m)	Résistance (PCN) et revêtement des RWY et SWY	Coordonnées Du seuil	Altitude du seuil et altitude du point le plus élevé de la TDZ de la piste de précision	
	VRAI	MAG				THR	TDZ
1	2		3	4	5	6	
06	060°	062°	3600 x 45	300 M du deux extrémités RWY : 58 R/C/W/T 3000 M Centrale : 53 F/B/W/T Béton bitumineux	313816.37N 0021743.22W	807	
24	240°	242°			313904.65N 0021605.79W	810	
18	180°	182°	3000 x 45	55/F/B/W/T Béton bitumineux	313931.53N0021540.47W	806	
36	360°	002°			313755.68N0021540.44W	807	

Pente de RWY- SWY	Dimensions SWY (m)	Dimensions CWY (m)	Dimensions de la bande (m)	Zone dégagée d'obstacle	Observations
7	8	9	10	11	12
+0.09%	-	-	3720 X300	-	Néant
-0.09%	-	-		-	Seuil décalé 300 M
+0.034 %	100	-		-	Néant
- 0.034 %	100	-		-	Néant

DAOR AD 2.13 DISTANCES DECLAREES

Désignation de la piste	TORA (m)	TODA (m)	ASDA (m)	LDA (m)	Observations
1	2	3	4	5	6
06	3600	3600	3600	3600	Néant
24	3600	3600	3600	3300	Néant
18	3000	3000	3100	3000	Néant
36	3000	3000	3100	3000	Néant

DAOR AD 2.14 DISPOSITIF LUMINEUX D'APPROCHE ET BALISAGE LUMINEUX DE PISTE

ID RWY	APCH	THR Couleur	PAPI / VASIS	MEHT	TDZ Longueur	Feux d'axe de piste			
						Longueur	Espacement	Couleur	Intensité
06	-	Vert	-	-	-	-	-	-	-
24	-	Vert	-	-	-	-	-	-	-
18	-	Vert	PAPI 3°	-	-	-	-	-	-
36	-	Vert	PAPI 3°	-	-	-	-	-	-
ID RWY	Feux de bord de piste				Feux d'extrémité de piste et WBAR		Feux SWY		(1)
	Longueur	Espacement	Couleur	Intensité	Couleur	Longueur	Couleur		
06	3300 M	60 M	Blanc		Rouge	-	-		
24					Rouge				
18	3000 M	30 M	Blanc	LIH	Rouge	100 M	Rouge		
36					Rouge	100 M	Rouge		

(1) Observations :

DAOR AD 2.15 AUTRES DISPOSITIFS LUMINEUX, ALIMENTATION ELECTRIQUE AUXILIAIRE

1	Emplacement, caractéristiques et heures de fonctionnement des phares d'aérodrome / d'identification	313900N 0021500W ABN (1é/3 sec) vert et blanc alternés. Sur demande.
2	Emplacement et éclairage de l'anémomètre/ indicateur de sens d'atterrissage	LDI WDI (éclairé)
3	Feux de bord TWY. Feux axiaux TWY.	Feux de bord TWY :Bleus
4	Alimentation électrique auxiliaire/délai de commutation	Deux (02) groupes électrogènes de 400 KVA/09 secondes.
5	Observations	Néant

DAOR AD 2.16 AIRE D'ATTERRISSAGE D'HELICOPTERES

1	Coordonnées TLOF ou THR de la FATO	
2	Altitude TLOF / FATO (m/ft)	
3	TLOF+FATO: aire, dimensions, revêtement, résistance, balisage	
4	Relèvements vrai et magnétique de la FATO	
5	Distances déclarées disponibles	
6	Dispositif lumineux d'approche et de FATO	
7	Observations	

DAOR AD 2.17 ESPACE AERIEN ATS

1	Désignation et limites latérales	Cercle de 10NM centre sur VOR/DME BCR/314104N 0021540W
2	Limites verticales	900M/GND
3	Classification de l'espace aérien	D
4	Indicatif d'appel et langues de l'organe ATS	FR/ANG
5	Altitude de transition	1740 M
6	Observations	Néant

DAOR AD 2.18 INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATION DES SERVICES DE LA CIRCULATION AERIENNE

Désignation du service	Indicatif d'appel	Fréquences	Heures de fonctionnement	Observations
1	2	3	4	5
TWR	BECHAR TOUR	118.7 Mhz -119.7 Mhz (s)	H24	Néant

DAOR AD 2.19 AIDES DE RADIONAVIGATION ET D'ATTERRISSAGE

Type d'aide CAT d'ILS/MLS (pour VOR/ILS/MLS indiquer déclinaison)	Identification	Fréquences	Heures de fonctionnement	Coordonnées de l'emplacement de l'antenne d'émission	Altitude de l'antenne d'émission DME	Observations
1	2	3	4	5	6	7
VOR /DME (2°W 2005)	BCR	113.9 Mhz CH 86X	H24	314104.53N 0021540.59W	Néant	Néant
NDB	BCR	407 Khz	H24	314000N 0021430W	Néant	Néant
LLZ18/ILS CAT I (2° W 2005)	BC	108.1 Mhz	H24	313745.26N 0021539.54W	Néant	Néant
GP 18		334.7 Mhz	H24	313921.77N 0021536.05W	Néant	Angle de descente 3°
DME-P	BC	CH 18X	H24	313921.77N 0021536.05W	Néant	Co-implanté avec le GP18

DAOR AD 2.20 REGLEMENTS DE CIRCULATION LOCAUX

- QFU 18 virage à droite après décollage.

DAOR AD 2.21 PROCEDURES ANTI-BRUIIS

- Se poser sur les extrémités bétonnées.
- Eviter virage et coups de freins sur partie bitumée.

DAOR AD 2.22 PROCEDURES DE VOL: Néant.**DAOR AD 2.23 RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES**

- Aéroport situé dans une zone interdite DA-P67.
- Présence d'oiseaux dans les environs de l'Aéroport.
- Présence des chiens errant sur l'aéroport.

DAOR AD 2.24 CARTES RELATIVES A L'AERODROME

AD - OACI -----	AD 2 DAOR -AD
AOC RWY 18 - OACI -----	AD 2 DAOR – AOC1
AOC RWY 36 - OACI -----	AD 2 DAOR – AOC2
AOC RWY 06 - OACI -----	AD 2 DAOR – AOC3
AOC RWY 24 – OACI-----	AD 2 DAOR – AOC4
IAC - VOR/DME RWY 18 CAT C/D - OACI -----	AD 2 DAOR – IAC1
IAC - VOR/DME RWY 18 CAT A/B - OACI -----	AD 2 DAOR – IAC2
IAC - VOR/DME/ILS RWY 18 CAT A/B/C/D- OACI -----	AD2 DAOR – IAC3
IAC - VOR RWY 18 CAT C/D - OACI -----	AD2 DAOR – IAC4
IAC - VOR RWY 18 CAT A/B - OACI -----	AD2 DAOR - IAC5
IAC - NDB RWY 24 CAT A/B/C/D- OACI -----	AD2 DAOR – IAC6
VAC - OACI -----	AD2 DAOR – VAC1